Avenir Conservatoire d'espaces naturels Isère

La feuille de chêne

Bulletin d'information du Conservatoire d'espaces naturels Isère - Avenir

Décembre 2016

n°45

1986 - 2016 30 ans Avenir Conservatoire d'espaces naturels Isère

Sommaire

Édito 1

Des nouvelles des sites 2-3

- Les ENS départementaux
- Le marais de Berland
- La RNN de la Tourbière du Grand Lemps
- Le contrat de rivière 4 vallées

En Bref 3

Les suivis scientifiques 4-5

- Le Sonneur à ventre jeune de Bourg-d'Oisans

Le point sur 6

- Le contrat vert et bleu de la Métro
- La Trame Bleue

L'association, les conservatoires .. 7

- Le séminaire terrain militaire
- La mutualisation des moyens techniques entre CEN
- Le mouvement du personnel

In memoriam 7

Partenaires 8

Le Conservatoire se présente 8

Édito

Le samedi 1er octobre, notre conseil d'administration s'est réuni en séminaire pour discuter des orientations à donner à notre activité.

Le choix du Département de réinternaliser la gestion de ses ENS départementaux nous conduit en effet nécessairement à redéfinir notre stratégie car ce partenariat, construit au fil des années et sous différentes majorités, représentait une des activités importantes de notre conservatoire.

On ne peut jamais baser une politique sur la nostalgie et les regrets. Nous devons aller de l'avant avec nos forces en valorisant toute cette expérience et cette compétence accumulées au cours de ces trente années d'existence.

Parmi les orientations évoquées lors de notre séminaire, deux voies s'offraient à nous. La première consiste à valoriser nos compétences techniques pour investir davantage le domaine concurrentiel et commercial afin d'essayer de sauver un maximum d'emplois (4 d'entre eux ont déjà été supprimés). La seconde vise à développer l'activité militante bénévole à travers une politique d'adhésions individuelles pour réaliser certaines actions qui étaient auparavant accomplies par nos salariés (en particulier dans la gestion de nos sites conservatoires).

Ces orientations sont déjà celles d'autres conservatoires d'espaces naturels en France. Il est cependant important que notre activité respecte à la fois le contexte partenarial départemental mais aussi nos engagements éthiques. Ils nous permettent d'être agréé par l'État et la Région et donc reconnus par leurs services et leurs exécutifs.

Nous nous sommes construits dans l'accompagnement des politiques publiques, c'est ce qui fait notre spécificité et il nous faut la préserver. C'est la conclusion à laquelle est arrivé notre conseil d'administration. S'il doit y avoir un développement de nos activités dans le secteur commercial concurrentiel, il doit rester au bénéfice des politiques publiques, y compris par exemple dans le domaine des mesures compensatoires. Quant à développer une base militante, des conservatoires, comme ceux de nos amis de l'ancienne région Auvergne, ont fait ce choix dès leur création. Notre histoire fait que nous avons choisi à notre création de limiter les adhésions individuelles à quelques personnes qualifiées afin de ne pas concurrencer les associations environnementales partenaires. Nous allons continuer dans cette voie le plus possible même si localement nous pourrons essayer de valoriser quelques correspondants locaux sur nos sites conservatoires.

C'est dans cet esprit, développer notre activité tout en conservant notre éthique et notre vocation initiale, que nous avons déposé en octobre, auprès des services de l'État, notre candidature à la reprise de la gestion de la réserve naturelle nationale de l'Île de la Platière.

Le projet du Conservatoire est d'assurer la continuité de la bonne gestion de la Réserve mise en œuvre depuis 30 ans par l'association des amis de la réserve de la Platière (dont nous sommes fondateur et membre de droit) à travers la reprise des personnels et des moyens techniques affectés à sa gestion.

À l'heure où j'écris ces lignes, nous ne savons pas encore si nous serons choisis. Si nous le sommes, je tiens à assurer tous les acteurs, élus, services de l'État et surtout salariés, que nous continuerons cette gestion dans l'esprit de dialogue et de concertation mis en œuvre par l'association des amis de la Platière et qui nous sert aussi de fil conducteur dans toutes nos activités.

Jean-Luc Fornoni
Président du Conservatoire d'espaces naturels Isère - Avenir

N. Biron - CEN Isère

Les Espaces Naturels Sensibles départementaux

Le changement de politique de gestion

Le CEN Isère gérait 7 ENS départementaux concernés par la réinternalisation de leur gestion par le Département

Le Département a adopté le 17 décembre 2015 sa délibération cadre sur la politique ENS. L'ancien schéma directeur des ENS est donc désormais remplacé par cette délibération donnant les grandes orientations de la politique ENS en lien avec les autres politiques départementales et des règlements d'intervention.

Le règlement d'intervention sur le réseau des espaces naturels protégés reprend les bases de la précédente politique ENS avec certaines évolutions importantes impactant fortement les activités du Conservatoire.

Sites départementaux :

• Internalisation de la gestion des sites en régie départementale ou par une structure publique (EPCI, PNR, ONF…). Le CEN a ainsi perdu en 2016 la gestion des 6 sites départementaux dont il était gestionnaire, pour certains depuis plus de 25 ans (marais de Chirens, Montfort, Véronnière et Coubon, Montjoux, Vieille Morte et le Peuil). La gestion des tourbières de l'Herretang et de la Tuilerie se poursuit jusque mi-2017.

• Maintien des 16 guides ENS estivaux.

Révision des aides aux sites locaux

• Plafonnement des aides à 60 % pour les communes déléguant la gestion de leur site à un tiers.

• Sites associatifs (CEN et autres) : demande d'un transfert de certains sites aux collectivités. Pour les sites CEN issus de mesures compensatoires et propriétés du CEN, maintien de la maitrise d'ouvrage du CEN avec un taux d'aide du Département de 60 %.

• Simplification du calcul du forfait de fonctionnement : 2 000 € versés à toutes les communes ou EPCI avec moins de 5 ENS et 800 € versés pour les sites CEN, quel que soit le statut du site et sa maîtrise foncière.

Labellisations de sites locaux :

Réexamen en 2016 de toutes les demandes de labellisation en cours d'instruction au regard des nouveaux critères de labellisation (sites dans des territoires pauvres en ENS, sites avec des milieux remarquables encore peu représentés, sites exemplaires en matière de lien avec l'économie locale [agriculture, forêt, tourisme]). Les diagnostics seront désormais réalisés par un prestataire choisi *via* un marché par lots géographiques et par types de milieux. ●

Bruno Veillet

Marais de Berland

Le suivi du Liparis de Loesel

Le bas-marais alcalin du marais de Berland, situé sur la commune de Saint-Christophe-sur-Guiers, abrite une population de Liparis de Loesel connue depuis le début des années 80. Cette petite orchidée, protégée au niveau national, bénéficie d'un plan d'action national pour sa préservation. L'action du CEN Isère a débuté en 1999 avec les premières acquisitions foncières. Pour améliorer la connaissance de cette espèce et évaluer l'efficacité des actions de gestions, un suivi protocolé a été mis en place en 2010. Ce suivi s'appuie sur un protocole commun élaboré par le réseau conservation de la flore Alpes-Ain dont le CEN Isère fait partie. Les résultats de ce suivi sont diffusés au réseau piloté par le CBNA pour être compilés et analysés afin de dresser l'évolution de la population du Liparis à l'échelle régionale et nationale.

En 2016, le suivi s'est déroulé le 7 juillet en partenariat avec le CBNA, l'association Gentiana et le CEN Isère. Il a consisté dans la cartographie de l'aire de prospection et la détermination de l'aire de présence sur laquelle deux transects « placette contact » d'environ 35 m sont installés de manière permanente. Ces transects permettent de déterminer la fréquence du Liparis sur cette station afin de mieux évaluer la population de cette espèce très discrète.

La compilation des résultats montre des variations interannuelles très importantes et surtout une taille de population qui reste faible.

Bien que présent sur l'ensemble du marais, le Liparis de Loesel sur le marais de Berland reste une population très fragile au vu de ce suivi et des perspectives de changement climatique. Il convient néanmoins de continuer les efforts de suivi sur les années à venir… ●

Mathieu Juton

Année	Densité	Fréquence	Aire de présence (m^2)	Estimation de la population (nombre de pieds)
2010			188	
2011	0,78	0,31	248	193
2012	0,36	0,15	205	74
2013	0,24	0,09	249	60
2014	0,11	0,04	160	18
2015	0,10	0,05	239	24
2016	0,12	0,06	192	23

Réserve naturelle nationale de la Tourbière du Grand Lemps

Mare à tritons = mare sans poissons ! Signez la charte !

Après le secteur de la plaine du Liers en 2015, l'inventaire des mares et des amphibiens autour de la Tourbière du Grand Lemps s'est poursuivi en 2016 par celui de la haute vallée de l'Hien, portant pour l'instant à 115 le nombre de pièces d'eau concernées. Il sera bouclé en 2017 pour la moitié nord avec le territoire de la haute Bourbre. Un Indice d'État de Conservation des Mares pour les Amphibiens (IECMA) novateur a été élaboré et testé statistiquement. Ce travail de diagnostic permet de planifier des objectifs de conservation précis en particulier pour les deux espèces patrimoniales que sont les tritons crêtés et ponctués. Or, il a régulièrement été constaté que les mares sont rendues inhospitalières pour les amphibiens du fait de l'introduction de poissons dans leur milieu et souvent par simple ignorance des conséquences. Un label s'appuyant sur une dizaine de commandements suffisants et faciles à respecter a donc été développé pour impliquer les propriétaires dans la gestion conservatoire de ces pièces d'eau.

Il a été proposé dans un premier temps pour les mares ayant obtenu un bon IECMA et a rencontré une bonne adhésion. Son principe pourrait être développé au niveau national pour démultiplier son impact positif sur les peuplements d'amphibiens. ● *Grégory Maillet*

Une 1ère fête des mares réussie à la Tourbière du Grand Lemps

Le 3 juin, à l'occasion de la 1ère édition nationale de la Fête des mares coordonnée par la SNPN (Société Nationale de Protection de la Nature) avec l'appui du Pôle-relais «Mares, zones humides intérieures et vallées alluviales» et organisée localement par le CEN Isère. L'animation a réuni près de 70 personnes en soirée autour de la mare pédagogique des Petits Diables sur Châbons. Les adultes et enfants présents y ont ainsi observé une biodiversité souvent insoupçonnée : dytiques, larves de libellules, nèpes... qui étaient présentés en aquarium. Ils ont également admiré, à l'aide de lampes, les tritons et grenouilles évoluant dans leur milieu naturel. Le public a ainsi compris l'intérêt de préserver ces écosystèmes en régression, où la présence de Bubulle, le joli petit poisson rouge, est totalement incompatible avec la survie de tout ce petit monde aquatique ! ● *Grégory Maillet*

▲ Animation lors de la fête des mares à la Tourbière du Grand Lemps
J. Garnier - CEN Isère

Le contrat de rivière 4 vallées

Le partenariat se poursuit

Le CEN Isère accompagne le syndicat Rivières des 4 vallées depuis 2010 dans l'élaboration de son deuxième contrat de rivière notamment pour inciter la prise en compte des zones humides sur ce bassin versant. Signé officiellement le 15 décembre 2015, le contrat de rivière 4 vallées fixe un certain nombre d'actions en faveur des zones humides comme la rédaction de plans de gestion, la restauration de mares ou l'intégration des zones humides dans l'aménagement du territoire. Le Syndicat et le CEN Isère ont souhaité poursuivre leur partenariat technique pour la mise en œuvre de ces fiches actions afin d'atteindre les objectifs de préservation des zones humides que s'est fixé le Syndicat et ses partenaires dans le cadre de ce contrat de rivière. Ce partenariat s'est formalisé, le 5 août 2016, par la signature d'une convention entre les deux structures. ●

Mathieu Juton

En Bref

Le CEN Isère passe à la vidéo !

Le CEN Isère se lance dans la vidéo. L'objectif est d'apporter des informations sur nos activités, nos savoir-faire, nos expériences de gestionnaire de milieux naturels.
Vous pouvez visionner nos vidéos via notre site (www.cen-isere.org) ou directement à partir de YouTube.
Sont déjà au programme :

- **Aux petits soins pour la Droséra.** Le CEN Isère présente son travail de gestion sur la tufière du Moulin de Vallière à Montalieu-Vercieu à travers le chantier d'entretien annuel organisé en partenariat avec l'association Nature Nord Isère Lo Parvi.
- **Les chasseurs et le CEN, un partenariat réussi.** Tous les ans au marais de Chambrotin, le CEN Isère organise un chantier de fauche avec l'association de chasse locale.
- **Au fil de la faux.** Mise en place d'une fauche manuelle pour la préservation d'une population de Sonneurs à ventre jaune dans la plaine de Bourg-d'Oisans.
- **Le cycle de l'eau.** Film d'animation lauréat du trophée pédago 2016 de la Réserve naturelle nationale de la Tourbière du Grand Lemps. ●

Création d'outils pédagogiques pour le marais de Montfort

Le Département de l'Isère et le Conservatoire d'espaces naturels Isère ont créé une boîte à outils spécifique au marais de Montfort. Ces outils sont destinés aux animateurs nature, pour la préparation et la présentation de leurs animations. Rendez-vous à la page du marais de Montfort, sur notre site internet (www.cen-isere.org), pour découvrir et télécharger les fiches disponibles. ●

CEN Isère

Le Sonneur à ventre jaune de Bourg-d'Oisans

Suivi de population sur le site Natura 2000

Depuis maintenant 4 saisons, le Conservatoire suivait la population de Sonneur à ventre jaune de l'Espace Naturel Sensible (ENS) de Vieille Morte (Le Bourg-d'Oisans et La Garde). En 2016, le Parc national des Écrins (PNE) nous a sollicités pour mettre en œuvre ce suivi sur la seconde population du site Natura 2000 de la plaine de Bourg-d'Oisans (les Alberges), afin de pouvoir comparer les deux populations sur la base d'un même protocole.

Ces deux populations sont connues de longue date et ont bénéficié depuis lors de suivis non protocolés avec une fréquence et un investissement en temps variables d'une année sur l'autre. Les données les plus anciennes dont nous disposons font état de dénombrement, sur les deux populations au début des années 1990, d'une centaine d'individus observés le même jour. Depuis, les effectifs n'ont cessé de diminuer pour atteindre des chiffres inquiétants. Cette espèce étant inscrite à l'annexe II de la directive Habitats et étant l'un des principaux enjeux de gestion de l'ENS, il devenait urgent de faire le point sur l'état de conservation des populations de sonneur à l'échelle du site Natura 2000.

Des études récentes

Le PNE a commandé en 2012 une étude à l'EPHE (Montpellier) sur l'ensemble des populations de sonneur à l'échelle du Parc. Cette étude indiquait pour les deux sites des trajectoires différentes mais confirmait le déclin connu par ailleurs. Pour la population de l'ENS, il était mentionné que cette dernière était « probablement vouée à disparaitre dans les années à venir du fait notamment de la quasi absence de recrutement ». À l'inverse, le site des Alberges était lui qualifié de « population de petite taille très dynamique en terme de reproduction ».

Le Conservatoire, gestionnaire de l'ENS de Vieille Morte, en partenariat avec le PNE entre 2013 et 2016, a mis en œuvre un suivi dans le cadre des missions conduites pour le compte du Département. Ce suivi a permis de mieux connaître la population de sonneur. Ce sont quatre années d'un suivi, où la pression d'échantillonnage a été contrôlée, qui ont été appliquées et nous sommes aujourd'hui en mesure de tirer les premiers enseignements.

Résultats 2016

La campagne de suivi mise en œuvre en 2016 sur les deux sites a permis de faire un état des populations de sonneurs des deux secteurs du site Natura 2000. À l'inverse de l'étude citée ci-dessus, nos conclusions sont aujourd'hui diamétralement opposées. Nous avons pu montrer depuis 2013 qu'il existe bien de la reproduction sur Vieille Morte avec production de jeunes. Cela a été confirmé sur les années suivantes et en 2016 nous avons pu voir apparaitre les jeunes individus (non matures sexuellement) dans les suivis. Ces jeunes appartiennent à au moins deux classes d'âges correspondant pour les plus anciens à 2013 et/ou 2014 et à 2015.

À l'inverse, le site des Alberges a montré cette année de suivi une dynamique plus faible avec néanmoins la présence de quelques jeunes individus issus des saisons de reproduction 2013 et/ou 2014.

En parallèle du suivi, le Conservatoire a mis en œuvre sur l'ENS une série d'actions de gestion en faveur du Sonneur à ventre jaune dès 2013 :

- Réouverture de milieu,
- Création de mares,
- Fermeture temporaire de la piste à ornières fréquentée par le sonneur,
- Réalimentation ponctuelle en eau des mares avec têtards…

Les résultats de la campagne 2016 permettent de valider l'ensemble des actions entreprises par une fréquentation importante et la reproduction des sonneurs dans les secteurs rouverts et les mares créées, la ponte et la production de jeunes sur une des ornières protégées par les barrières, la production de jeunes sur les quatre années de suivi. L'existence d'au moins deux classes d'âges chez les juvéniles permet aujourd'hui d'être moins pessimiste sur le devenir du sonneur sur l'ENS. Sur le site des Alberges, qui avait lui aussi bénéficier antérieurement de création de sites de reproduction, nous constatons aujourd'hui qu'ils sont pour certains toujours utilisés par les Sonneurs mais que la fermeture du milieu tend à rendre certains d'entre eux de moins en moins favorables. ●

Jean-Luc Grossi

Zone d'étude	Type d'individus	2011	2012	2013	2014	2015	2016	Évaluation de l'état de la population
Alberges	Femelles	1	-	-	3	-	4	↗
	Mâles	5	-	-	2	-	5	→
	Juvéniles	6	-	-	0	-	0	↘↘↘
Vieille Morte	Femelles	9	-	5	4	4	5	→
	Mâles	8	-	8	8	8	5	↘
	Juvéniles	0	-	0	0	0	10	↗↗↗

Nombre d'individus identifiés entre 2011 et 2016

Carte d'identité

Nom du site	**Plaine de Bourg-d'Oisans et ses versants**
Type de classement	Natura 2000
Localisation de l'étude	Le Bourg-d'Oisans, La Garde
Principaux propriétaires	Propriétaires privés
Surface	3 473 hectares (sur Allemond, Auris, Le Bourg-d'Oisans, Freney-d'Oisans, La Garde, Mont-de-Lans, Oz, Villard-Notre-Dame, Villard-Reculas)
Animateur	Parc national des Écrins
Période d'action du document d'objectifs	2007-2017

Actuellement sur notre site internet et sur YouTube, «Au fil de la faux», une vidéo qui présente le travail de gestion du CEN Isère sur le marais de Vieille Morte pour le maintien des sonneurs à ventre jaune de la plaine de Bourg-d'Oisans.

http://www.cen-isere.org/2016/07/au-fil-de-la-faux/

Témoignage

Parc national des Ecrins

Laure Vuinée

Chargée de mission Natura 2000 au Parc national des Écrins

L'opération de suivi du Sonneur à ventre jaune s'inscrit dans les objectifs de gestion du site Natura 2000 de Bourg-d'Oisans, pouvez-vous nous en dire plus sur cette démarche ?

Le Sonneur à ventre jaune est une espèce d'intérêt communautaire inscrite à l'annexe II de la directive européenne « Habitats ». Différents enjeux de préservation pour les milieux naturels, la faune et la flore d'intérêt communautaire ont motivé l'intégration du site de la plaine d'Oisans et ses versants au réseau Natura 2000 : la présence des populations de Sonneur à ventre jaune en fait donc partie.
Dans le cadre du site Natura 2000, différentes actions d'inventaire de la faune et de la flore ou de préservation et restauration de milieux naturels peuvent être réalisées. La démarche étant contractuelle, ces actions de préservation reposent sur la volonté et l'accord des élus, propriétaires, agriculteurs, gestionnaires forestiers…
Le document d'objectifs du site Natura 2000 de plaine d'Oisans et ses versants va être révisé en 2017. Il était donc important d'avoir un état des lieux précis des populations de Sonneur à l'échelle de la plaine de Bourg-d'Oisans afin de pouvoir proposer des actions de préservation adaptées.
Ces actions seront discutées avec l'ensemble des acteurs et propriétaires concernés dans le cadre de groupe de travail.
L'Espace Naturel Sensible de Vieille Morte, inclus dans le site Natura 2000 et piloté par le Département, constitue un bon exemple de gestion pour cette espèce.

En quoi a consisté le partenariat mis en place entre le Parc national des Écrins et le CEN Isère ?

À la demande des collectivités locales, le Parc national des Écrins est animateur de trois sites Natura 2000 en Oisans et Valbonnais. Sur le site de la plaine d'Oisans et ses versants, il a travaillé en partenariat avec le CEN Isère sur différents projets tels que l'étude des populations de sonneurs à ventre jaune, la gestion agro-pastorale des coteaux steppiques de la Romanche ou encore les enjeux de préservation des zones humides sur le Taillefer.
La connaissance du territoire du CEN Isère et son expertise sont une plus-value pour l'animation des sites Natura 2000 et l'ensemble des projets de territoire (ENS, Contrat de rivière...). ●

Propos recueillis par *Anouk Merlin*

Zoom sur

La méthodologie

Le protocole déployé permet d'estimer la taille de la population et différents paramètres démographiques. L'étude sur le terrain s'est déroulée aux périodes de plus grande activité du Sonneur. Lors des sessions de capture, chaque individu prélevé est mesuré, pesé, sexé (mâle, femelle, juvénile) et identifié grâce au patron de taches ventrales. Une fois ces informations collectées, ils sont relachés à l'emplacement de leur capture. Ces données sont ensuite synthétisées, apportant ainsi des informations sur la population présente : évolution du nombre d'individus, sex ratio, succès de la reproduction des populations... ●

Détermination et pesée
CEN Isère ▶

L. Novel - CEN Isère

Contrat Vert et Bleu de la Métro

Le CEN Isère accompagne Grenoble Alpes Métropole dans la démarche

Le territoire de la métropole de Grenoble est résolument nature avec, entre autres, 88 % de sa surface qui bénéficient d'un couvert végétal renfermant une diversité d'espèces importante. Pour préserver et prendre en compte toute cette biodiversité dans l'aménagement de son territoire, Grenoble Alpes Métropole a étudié et cartographié son patrimoine naturel et ses connectivités pour aboutir en 2015 à l'élaboration de sa trame verte et bleue.

À partir de ce diagnostic, Grenoble Alpes Métropole s'est lancé en 2016 dans l'élaboration d'un contrat vert et bleu (CVB) en partenariat avec la Région Auvergne -Rhône-Alpes. Cette démarche a pris corps lors de la délibération par la Métropole de sa stratégie cadre biodiversité et espaces naturels 2017-2021 le 27 mai dernier. Cette stratégie va permettre d'aboutir à un plan d'action opérationnel dans le cadre d'un CVB pour la préservation et la restauration de la trame verte et bleue du territoire. Le CEN Isère, fort de son expérience dans l'accompagnement du CVB Bièvre-Valloire validé en 2015, accompagne techniquement la Métropole pour l'élaboration de ce CVB afin d'aboutir à sa validation en début d'année 2017. Les actions concertées et portées par plus d'une dizaine de maîtres d'ouvrage permettront de restaurer les corridors prioritaires du SRCE tout en menant des actions transversales sur l'ensemble du territoire. Un appel à projet communal permettra également de répondre aux enjeux plus locaux sur la préservation des continuités écologiques de ce territoire. ●

Mathieu Juton

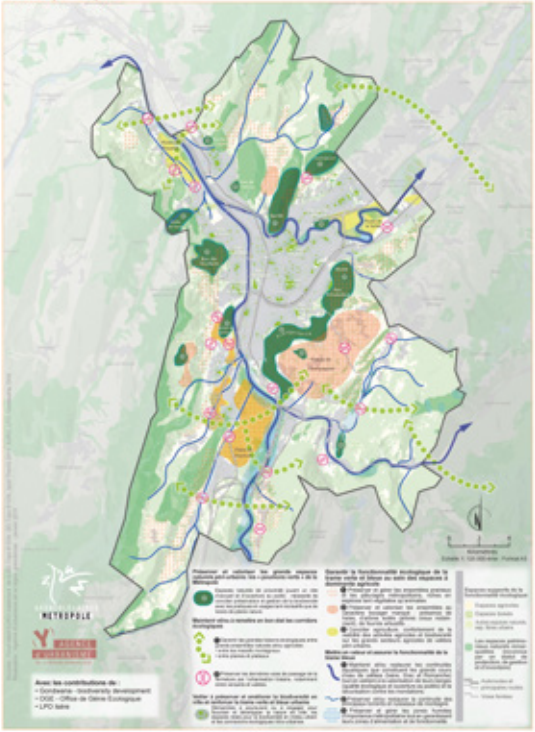

▲ Enjeux de la Trame verte et bleue multifonctionnelle de Grenoble Alpes Métropole
Carte : AURG

Trame Bleue : espaces et continuités

Décryptage du programme

Le programme *Trame bleue : espaces et continuités* vise à améliorer les connaissances et les compétences en matière de continuités écologiques de l'espace *cours d'eau* et des zones humides en lien avec les compartiments terrestres des écosystèmes.

Il est le fruit d'un travail co-construit entre acteurs de la gestion des milieux aquatiques et des espaces naturels en vue d'accompagner la mise en œuvre opérationnelle du Schéma Régional de Cohérence Écologique de Rhône-Alpes (2015-2019). L'Association Rivière Rhône Alpes Auvergne anime ce programme s'organisant en 4 axes :

- Axe 1 : Management de projet
- Axe 2 : Espaces cours d'eau
- Axe 3 : Zones humides : état, pressions et connectivité (implication du CEN Isère)
- Axe 4 : Interface Vert et Bleu (implication du CEN Isère).

Ce programme thématique est financé par la Région Auvergne Rhône-Alpes, l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse et l'Union Européenne. Les 7 partenaires (l'ARRA, le CEN RA, le CEN Isère, le CEN Savoie, le CEN Haute-Savoie, l'IRSTEA et GeoPeka) mettront en œuvre les 26 actions durant 4 ans (2016-2019) pour améliorer les continuités à destination des acteurs de la gestion des milieux aquatiques, des espaces naturels et de l'aménagement du territoire. ●

Céline Balmain

CEN Rhône-Alpes

Camp militaire de Chambaran

Retour sur le séminaire Terrain militaire

Depuis 2012, le LIFE Défense Nature 2Mil est porté par le CEN Rhône-Alpes et le ministère de la Défense pour la préservation de la biodiversité sur les camps militaires. Le CEN Isère est impliqué dans la mise en œuvre de ce programme sur le Camp de Chambaran, en lien direct avec le 7 ème bataillon des chasseurs alpins de Varces, gestionnaire du camp. Fort de l'expérience acquise de ce programme partenarial, le ministère de la Défense et le CEN Rhône-Alpes ont organisé du 28 au 30 juin 2016 un séminaire international dédié à la préservation de la biodiversité des terrains militaires. 17 délégations étrangères étaient représentées pour échanger sur leurs expériences de conciliation entre une meilleure préservation de la biodiversité et des impératifs opérationnels d'entraînement sur les camps militaires. Le CEN Isère, présent lors de ce séminaire, a également vu son travail valorisé par la diffusion en avant-première de clips vidéo présentant les actions menées dans le cadre de ce projet. ● *Mathieu Juton*

Mutualisation de moyens techniques entre CEN

Quand l'Isère se déplace dans l'Ain

Le CEN Isère a engagé une nouvelle collaboration avec le CEN Rhône-Alpes grâce à la participation de son équipe travaux à l'entretien de 7 sites naturels de l'Ain.
Les marais d'Archine, de Brognin, de Colliard, de Chailloux, de Conzieu, de Milieu et de Poisat sont les zones humides (bordures de ruisseaux, lacs, marais, tourbières forestières) pour lesquels le CEN Rhône-Alpes s'appuie sur son homologue isérois dans la réalisation de travaux de gestion écologique.
Les interventions concernent des opérations de finition de restauration des milieux. Ainsi le CEN Isère intervient-il dans la gestion des espèces envahissantes en effectuant par exemple de l'arrachage manuel de la Bourdaine (*Frangula alnus*) et du débroussaillage de Solidage du Canada (*Solidago canadensis*) avant la formation des graines. Il effectue également des travaux de bûcheronnage et de fauche mécanique à l'aide, entre autres, d'un porte-outils polyvalent, engin particulièrement adapté à la fragilité de ces milieux. ● *Anouk Merlin*

Mouvement du personnel

Bonne retraite Brigitte !

Après Annick Batoux en 2010 et plus récemment Roger Marciau en décembre 2015, c'est notre comptable Brigitte Michel-Front qui a fait jouer fin septembre ses droits bien mérités à la retraite. Seconde salariée embauchée par le Conservatoire (alors AVENIR) dès 1990, Brigitte était notre plus ancienne collaboratrice. Véritable mémoire de l'association, elle a pu suivre et accompagner au fil de ces 27 années au sein du Conservatoire l'évolution de notre structure.
Chanteuse de chorale émérite et randonneuse confirmée, nul doute que Brigitte saura bien occuper ses nouveaux temps libres. Toute l'équipe du Conservatoire lui souhaite une bonne retraite. ● *Bruno Veillet*

In memoriam

C'est avec beaucoup de tristesse que nous avons appris ces derniers mois les disparitions successives de 3 de nos partenaires.

Bernard Jalliffier-Ardent est décédé le 5 juillet à 73 ans. Maire de Lans-en-Vercors de 1983 à 2011, Bernard s'était fortement impliqué dans la création d'AVENIR dont il a été le président fondateur en 1985. Agriculteur, moniteur de ski puis chargé de mission au Parc naturel régional du Vercors, il avait également communiqué tout son amour et son attachement au Vercors à travers la rédaction de plusieurs guides de randonnée. Véritable homme de médiation empli de chaleur humaine, il a toujours eu à cœur de concilier développement local et préservation de l'environnement.

Lucien Leseigneur, ancien président de l'association entomologique Rosalia, grand spécialiste des coléoptères et tout particulièrement des Elateridae (famille des taupins) nous a quittés le 11 août à l'âge de 88 ans. Passionné et passionnant, Lucien nous avait accompagnés dans la réalisation de plusieurs inventaires des coléoptères sur les sites du Conservatoire. Il nous avait par exemple alerté sur la présence de la Ménésie à 2 points sur les tourbières de l'Herretang, espèce rare nécessitant une prise en compte du maintien des fourrés à bourdaine.

Laurent Blin, fonctionnaire de la DDAF puis de la DDT, suivait depuis de nombreuses années les affaires de chasse en Isère au sein de l'administration d'État. Il était notre interlocuteur en particulier pour les problématiques de dégâts de sangliers et pour les déclarations de battues administratives. Il luttait depuis plusieurs années contre une longue maladie qui l'a malheureusement emporté le 27 septembre dernier à 56 ans.

Aux proches et aux familles de ces trois partenaires historiques de notre association, le CEN Isère adresse ses plus sincères condoléances. ● *Bruno Veillet*

2017 Soutien individuel

Je souhaite soutenir les actions du Conservatoire

- en m'abonnant au bulletin d'information du CEN Isère (2 numéros par an)..... 10 €
- en devenant membre bienfaiteur .....€
- en versant un don manuel de soutien de .....€
- Total de ma contribution pour l'année 2017 : .....€

Nom .....

Prénom .....

Adresse .....

.....

Fait à .....

le .....

Signature :

Pour l'adhésion des personnes qualifiées, associations, communes et groupements de communes, s'adresser au secrétariat du Conservatoire.

Avenir Conservatoire d'espaces naturels Isère

2, rue des Mails • 38120 Saint-Égrève
04 76 48 24 49 • 04 76 48 24 26 (fax)
contact@cen-isere.org • www.cen-isere.org

1986 - 2016 30 ans Avenir Conservatoire d'espaces naturels Isère

Le CEN Isère est membre des réseaux des Conservatoires d'espaces naturels et des Réserves naturelles de France

Conservatoires d'espaces naturels

Réserves Naturelles DE FRANCE

La feuille de chêne n°45
Responsable de la publication
Bruno Veillet
Coordination
Anouk Merlin
Maquette et mise en page
Aude Wenes • www.audewenes.com

L'ensemble de l'équipe du CEN Isère a participé à l'élaboration de ce numéro.

IMPRIM'VERT

Bulletin tiré à 1300 exemplaires cyclus print, encres végétales, par l'Imprimerie Notre-Dame à Montbonnot-Saint-Martin.
ISSN : 1767-9427
Dépôt légal : décembre 2016

Avec le soutien de :

isère LE DÉPARTEMENT www.isere.fr

La Région Auvergne-Rhône-Alpes

Partenaires

GRENOBLE • ALPES MÉTROPOLE

Jérôme Dutroncy

Vice-président délégué à l'environnement de Grenoble Alpes Métropole

Au fil des différentes lois de décentralisation et réformes des collectivités, les intercommunalités en général et métropoles en particulier se sont vu attribuer de nouvelles compétences en matière d'environnement. Quels sont pour vous les grands enjeux à venir dans le domaine de la biodiversité pour l'agglomération grenobloise ?

Les métropoles ont une responsabilité accrue dans la cohérence territoriale et ainsi des moyens de mieux faire à cette échelle. Les enjeux sont d'inspirer une culture de la santé environnementale et articuler cela avec les enjeux de santé publique.
La prise en compte nouvelle de la sauvegarde des milieux sensibles ou la restauration de corridors écologiques seront cruciales dans cette période neuve qui s'ouvre. Il faudra se doter d'outils réglementaires tels que le futur PLUi, faire de la biodiversité un volet de l'adaptation aux changements climatiques et acculturer l'ensemble des compétences externes et internes (voiries, eau, habitat, mobilités...).

Après avoir réalisé en 2015 plusieurs notices de gestion des espaces naturels métropolitains, notre Conservatoire accompagne désormais la Métro dans l'élaboration du projet de contrat vert et bleu. Quelles sont vos attentes vis à vis du CEN ?

Faire des espaces naturels les pivots de la stratégie biodiversité, là où la trame verte et bleue en est le maillage, conduit à travailler avec le CEN dont c'est l'expertise. Le CEN sait aggréger les porteurs de projets autour de celui de la Métropole et c'est clairement ce dont nous avons le plus besoin pour ancrer une dynamique sur notre territoire. ●

Propos recueillis par *Bruno Veillet*

Le Conservatoire se présente

Mathieu Juton

Chargé de missions

Quelles sont vos missions au sein de l'association ?

Arrivé en 2007 au conservatoire en tant que stagiaire, j'ai eu la chance d'être embauché en 2008 en tant que chargé d'études. Devenant coordinateur de sites et notamment de l'ENS Départemental de l'étang de Montjoux, j'ai pu évoluer au sein de la structure en tant que chargé de mission.
Actuellement, je suis en charge de la gestion ou de l'assistance d'une quinzaine de sites du Conservatoire et d'ENS locaux.
Depuis 2010, je participe à la démarche environnementale de la politique départementale des sports de pleine nature en appui au Département.
Mon implication dans la mise en œuvre du LIFE Défense Nature 2Mil sur le Camp de Chambaran me permet d'appréhender un nouveau domaine de partenariat tout en valorisant mes compétences dans la gestion des étangs.
L'animation territoriale est également une de mes missions. Une des spécificités de notre structure est de s'adapter à l'évolution des politiques publiques en matière d'environnement, ce qui m'a amené dernièrement à accompagner techniquement Grenoble Alpes Métropole dans l'élaboration d'un contrat vert et bleu.

Sur quels territoires intervenez-vous ?

Ces missions peuvent s'exercer sur l'ensemble du département de l'Isère. Mais mon intervention se concentre actuellement sur les territoires de Bièvre-Liers-Valloire, du Pays viennois, la métropole de Grenoble et du massif du Vercors. ●

Propos recueillis par *Anouk Merlin*